

Etablissement Public de Coopération Culturelle « Cité européenne du théâtre et des arts associés Domaine d'O Montpellier »	DÉLIBÉRATIONS DU CA N°2024-015
	Séance du : 23/12/2024
Approbation du Procès-verbal du 11 octobre 2024	

Le vingt-trois décembre 2024, à quinze heures, les membres du Conseil d'Administration de l'EPCC Cité Européenne du théâtre se sont réunis à l'hôtel d'Aurès, 14 rue Eugène Lisbonne, sur convocation régulière conformément aux statuts.

Présents : M. Michaël Delafosse, Mme Tasmine Akbaraly, M. Genies Balazun, Mme Véronique Brunet, M. Renaud Calvat, Mme Jacqueline Galabrun-Boulbes, Mme Florence March, Mme Agnes Robin, M. Michel Roussel, M. Jackie Vilasèque

Représentés : M. Eric Penso, M. Michel Roussel

Excusés :

Autres participants : M. Roquart Stéphane, M. Biancamaria Sylvain

Président de séance : M. Michaël Delafosse



Considérant :

La nécessité d'approuver le Procès-Verbal de la précédente assemblée du conseil d'administration de l'EPCC Cité Européenne du Théâtre - Domaine d'O - Montpellier, en date du 12 novembre 2024,

Le procès-verbal joint en annexe,

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré, décide :

D'approuver le Procès-Verbal de la séance du 11 octobre 2024.

Fait à Montpellier, le 23 décembre 2024

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'A. Leprieux', written over a horizontal line.

Annexe 1 - Procès-verbal du 11 Octobre 2024

Ouverture de la séance pour Monsieur le Préfet à 16h30.

L'EPCC a été officiellement créé le 19 Juillet 2024, la Métropole est le financeur majeur, l'État augmente sa dotation année après année.

Le rapprochement de l'EPIC du Domaine d'O et du Printemps des Comédiens a été acté, et nous devons aujourd'hui installer le nouvel établissement. Il y a d'un côté, le Printemps des Comédiens, créé en 1987, un festival d'envergure nationale et internationale qui ouvre chaque année la saison des festivals. De l'autre le Domaine d'O qui est en charge de la diffusion des spectacles.

Monsieur Michaël Delafosse a souhaité rapprocher les deux structures pour mieux les conforter et créer un nouvel outil au niveau européen.

Ce qu'ont acté une délibération du Conseil d'administration du 27 juillet 2022, une délibération de la Métropole et cet arrêté préfectoral. Il nous revient la responsabilité, aujourd'hui, à nous membres du Conseil d'administration d'installer ce nouvel établissement.

Monsieur le Préfet remercie les administrateurs pour leurs présences et pour leur engagement. Être membre d'un Conseil d'administration, cela signifie s'engager, avoir des idées et faire en sorte qu'elles se développent, le protéger et le servir.

Monsieur le Préfet propose de prendre connaissance de la composition de ce Conseil d'administration.

Afin de vérifier la présence des différents administrateurs, Monsieur le Préfet procède à l'appel des différents membres afin de vérifier le quorum et de saluer les différents membres.

Mme Galabrun Boulbès est absente et n'a pas donné de pouvoir.

Monsieur Génies Balazun est excusé et donne pouvoir à Renaud Calvat.

Madame Céline Sala-Pons est excusée et donne pouvoir à Michel Roussel.

Sont présents : Monsieur le Préfet, Michaël Delafosse, Maire de Montpellier et Président de Méditerranée Métropole, Eric Penso, 1^{er} Vice-Président de Montpellier Méditerranée Métropole, Renaud Calvat, Tasnime Akbaraly, Véronique Brunet, représentant toutes et tous Montpellier Méditerranée Métropole, Agnès Robin représentant la Ville de Montpellier, Michel Roussel représentant l'État, Florence March et Jacky Vilacèque, personnalités qualifiées.

Délibération 1 : Installation du Conseil d'administration de l'EPCC est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Préfet demande aux administrateurs présents d'approuver les statuts de l'EPCC-Cité du théâtre et des arts associés.

Délibération 2 : Approbation des statuts de l'EPCC est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Monsieur le Préfet fait procéder à l'élection de la présidence du Conseil d'administration, le vote a lieu à bulletin secret et l'élection se fait à une majorité des deux tiers conformément aux statuts qui viennent d'être adoptés.

Renaud Calvat propose le nom de Michaël Delafosse.

Monsieur le Préfet constate qu'il n'y a qu'un seul candidat.

Après dépouillement, Michaël Delafosse est élu à la présidence de l'EPCC-Cité des arts associés à l'unanimité avec 12 voix sur 12 votants.

Monsieur le Préfet félicite Michael Delafosse qui est élu président de cet EPCC et lui cède la présidence de ce Conseil d'administration.

Délibération 3 : Élection de la présidence du Conseil d'administration est adoptée à l'unanimité des membres présents.



Michaël Delafosse remercie les administrateurs. Il souhaite dire quelques mots et préciser qu'il occupera la présidence le temps de la mise en place et du lancement de la Cité européenne du théâtre. Ce projet est un engagement pris devant les électeurs et les électrices lors des élections municipales à Montpellier.

Il précise que pour le bénéfice culturel, les équipes doivent toujours travailler à défendre les budgets en faveur de l'artistique et que pour les conforter, il fallait sans doute procéder à des synergies de moyens. Nous y sommes. Il remercie les services de la Métropole et les services de l'État d'avoir accompagné cette fusion.

Michaël Delafosse remercie l'État d'avoir accepté d'être un des financeurs. L'autre financeur étant la Métropole de Montpellier.

Il souhaite rappeler brièvement l'historique des deux entités :

- Le Printemps des Comédiens, un festival enfant de la décentralisation créé par le Département de l'Hérault, comme l'a été l'EPIC du Domaine d'O dans sa création par le Président André Vezinhet à qui il souhaite rendre hommage. Nous lui devons la création de ce théâtre Jean Claude Carrière (Jean Claude Carrière une grande figure du milieu culturel français et mondial).

La loi NoTre en 2017, a provoqué un chamboulement dans le paysage institutionnel et le Président de la Métropole de l'époque a souhaité prendre la compétence culture. Elle est donc exercée par la Métropole même si le Département finance pour partie la Métropole pour cela. Ces sommes, à partir du 1^{er} janvier 2025 financeront l'EPCC.

Pour Michaël Delafosse, l'enjeu de la création de cette nouvelle structure est de pouvoir faire en sorte de préserver les budgets artistiques et l'ambition artistique et culturelle dans cet écrin extraordinaire du Domaine d'O avec une politique culturelle volontariste et qui contribue au rayonnement du territoire et à la relation avec les publics. C'est la réaffirmation d'un projet renouvelé. La Métropole va poursuivre cette démarche avec la danse avec le futur projet autour de l'Agora de la Danse, mais aussi avec l'École d'Art Dramatique et le CDN.

Toutes ces démarches sont très importantes, dans ce contexte d'épreuve ; la situation va être très difficile pour les collectivités territoriales pour les deux années à venir. L'État demande à La Métropole un effort financier très important avec une baisse de dotation évaluée à 25 M€ (7M€ pour la Ville de Montpellier). Ces chiffres sont publics, ils doivent être connus.

Il précise que ce nouveau projet est mis en place malgré les difficultés. Nous souhaitons donner à ce territoire un modèle unique avec l'enchaînement de plusieurs manifestations : Comédie du Livre – Printemps des Comédiens – Montpellier Danse – Nouveau Festival de Radio France. Il y a le temps fort du festival mais le Domaine d'O est là pour diffuser largement le théâtre. A la notion de Cité européenne du théâtre s'est adjointe celle des Arts associés afin de valoriser l'héritage que constituent Saperlipopette (jeune public), Les Arts du Cirque, Les Nuits d'O, Arabesques....

Michaël Delafosse précise qu'il quittera la présidence de l'EPCC lorsque la synergie de l'Établissement permettra d'obtenir le meilleur ratio entre la part artistique et la part technique. Il tient à affirmer que cela doit être un modèle vertueux d'argent public pour les artistes et pour le public. Pour pouvoir créer cet EPCC et pour être transparent avec les administrateurs, la Métropole a fait des avances de trésorerie pour combler le déficit des deux structures Printemps des Comédiens et EPIC du Domaine d'O afin de partir sur une base saine. Nous allons travailler à sa mise en œuvre et préparer à partir du 1^{er} janvier 2025, l'identité de l'EPCC.

Michaël Delafosse propose d'élire la vice-présidence de l'établissement à la majorité des 2/3 des voix.

Renaud Calvat propose la candidature de Monsieur Eric Penso.

Le vote à lieu à bulletin secret.

Après dépouillement, Eric Penso est élu à la Vice-Présidence de l'EPCC à l'unanimité avec 12 voix sur 12.

Délibération 4 : Élection de la Vice-Présidence adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michael Delafosse propose maintenant la création du poste de Direction générale et donne la liste de ses prérogatives :

- Élaborer et mettre en œuvre le projet artistique et culturel pour lequel il a été nommé et rendre compte annuellement de l'exécution de ce projet au conseil d'administration,
- Assurer la programmation de l'activité culturelle et artistique de l'établissement,
- Recruter et nommer aux emplois de l'établissement,
- Préparer le budget, ses décisions modificatives et en assurer l'exécution,
- Être l'ordonnateur des recettes et des dépenses de l'établissement,
- Passer tous actes, contrats et marchés, dans les conditions définies par le conseil d'administration,
- Représenter l'établissement en justice et dans tous les actes de la vie civile,
- Être responsable de l'établissement recevant du public et garant à ce titre de la sécurité des biens et des personnes,
- Assurer la direction de l'ensemble des services,

Conformément aux dispositions réglementaires, le directeur aura le statut d'agent non titulaire et bénéficiera d'un contrat de droit public à durée déterminée d'une durée égale à la durée de son mandat fixé à 3 ans par les statuts de notre EPCC.

Délibération 5 : Création du poste de direction générale adoptée à l'unanimité des membres présents.

Les membres du Conseil d'administration examinent la proposition de création du poste de direction générale déléguée avec les missions suivantes :

- Administration générale,
- Administration et sécurisation juridique de l'établissement,
- Pilotage financier et administratif, recherche de financements,
- Gestion des ressources humaines,
- Suivi des partenariats et de l'exploitation du site,
- Accompagnement des projets d'infrastructure,

Ce poste relèvera de la nomenclature des emplois autres qu'artistiques, filière administration-production du groupe 1, de la convention collective nationale pour les entreprises artistiques et culturelles du 1^{er} janvier 1984, étendue par arrêté du 4 janvier 1994.

Délibération 6 : Création du poste de direction générale déléguée adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michaël Delafosse procède à la désignation du Comptable public, il propose la nomination du comptable public du Service de Gestion Comptable de la Métropole en qualité de comptable public de l'EPCC-Cité européenne du théâtre et des arts associés.

Délibération 7 : Désignation du comptable public adoptée à l'unanimité des membres présents.

Les membres du Conseil d'administration examinent le point 8 de l'ordre du jour : le Conseil d'administration doit délibérer sur toutes les questions relatives au fonctionnement de l'établissement et notamment sur les conditions générales de passation des contrats, conventions et transactions qui en raison de leur nature ou du montant financier engagé doivent lui être soumises pour approbation et celles dont il délègue la responsabilité au directeur ou au président, ou à tout autre agent de l'établissement au moyen de délégation de signature faisant l'objet d'une délibération.

Délibération 8 : Détermination des conditions générales de passation des contrats, conventions et marchés adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michaël Delafosse présente les modalités de dépôt des listes en vue de la désignation des membres de la CAO.

Il propose au Conseil d'administration de fixer les conditions de dépôt des listes comme suit :

- Les listes peuvent comporter moins de noms qu'il n'y a de sièges à pourvoir (5 titulaires, 5 suppléants),
- Les listes devront indiquer les noms et les prénoms des candidats aux postes aux postes de titulaires et des suppléants,
- Les listes doivent être déposées contre récépissé ou parvenir par courrier avec accusé de réception au siège social de l'EPCC,
- Chaque liste doit parvenir sous enveloppe cachetée portant la mention « Élection de la commission d'Appel d'Offre de l'EPCC Cité européenne du Théâtre,
- Chaque liste établie pour l'élection de la CAO ne peut comprendre que des noms de membres titulaires au sein du Conseil d'administration y compris pour les membres suppléants de la CAO,

Délibération 9 : Modalités de dépôt des listes en vue de la désignation des membres de la CAO est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michaël Delafosse propose maintenant d'approuver le projet artistique et culturel. Dans le cadre de reprise d'un EPCC ou d'une activité antérieure, le directeur sera maintenu dans ses fonctions, s'il ne dispose pas d'un tel mandat, il lui est proposé d'en accomplir un de 3 ans au sein du nouvel établissement. L'EPCC reprendra les activités de l'EPIC du Domaine d'O et du Printemps des Comédiens. Considérant que Jean Varela est le directeur en exercice, il lui est proposé de présenter le premier projet d'orientations artistiques et culturelles.

Monsieur le Maire Président souhaite ajouter qu'il n'a pas été fait d'appel à candidature, c'est un fait rare mais volontaire. Nous avons confiance en Jean Varela pour porter ce projet artistique. Nous ne faisons pas ce choix pour d'autres établissements, à la future Agora de la Danse, nous lançons un appel à projet. Je remercie le Ministère de la Culture et les services de l'État d'avoir accepté de procéder ainsi.

Michaël Delafosse cède la parole à Jean Varela.

Texte de Jean Varela en annexe.

Délibération 10 : Approbation du projet artistique et culturel adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michaël Delafosse demande aux administrateurs s'ils ont des questions et des remarques après cette présentation.

Tasnime Akbaraly remercie Jean Varela pour ce projet. Elle souhaite que l'EPCC s'ouvre à des actions en direction du jeune public. Nous devons leur faire une place, contribuer à l'éveil du jeune public et rendre ce lieu accessible aux familles de Malbosc et des Hauts de Massane. Ce Domaine doit être un trait d'union entre les deux quartiers.

Jean Varela explique que lorsque nous observons le Domaine d'O, l'allée cavalière qui descend vers le château se trouve parfaitement dans l'axe du clocher de Sainte-Anne au centre-ville, son deuxième axe le mène vers Pierresvives (La cité des Savoirs). Au centre, la Maison Pour Tous Rosa Lee Parks pourrait être l'endroit des pratiques amateurs. Un lieu de rencontre pour ceux qui n'osent pas franchir les portes du Domaine. Il estime que si nous parvenons à mettre en place ce partenariat, nous gagnerons ce pari.

Il précise qu'il a entamé une réflexion sur le festival Saperlipopette qui devrait se décomposer selon lui en plusieurs temps : un temps fort mais aussi des programmations à l'année.

Michaël Delafosse souhaite installer le thème : Politique culturelle à hauteur d'enfant.

Florence March estime que nous allons développer le partenariat avec la communauté scientifique notamment avec le PEPR ICCARE (25 M€ portés par l'État). Jean Varela et elle-même se sont vu confier la responsabilité de la filière théâtre au niveau national.

Jean Varela se félicite de cette nouvelle initiative nationale qui va placer le Domaine d'O comme un lieu des savoirs. Il rappelle que nous travaillons depuis plusieurs années avec l'IRCL dans le cadre du Printemps des collégiens, la mise en place d'un cahier du spectateur chez les collégiens (à l'initiative du Maire Président), les apprentis chercheurs (le Printemps des Comédiens est d'ailleurs le vivier des apprentis chercheurs).

Michaël Delafosse estime que ce projet est très ambitieux et qu'il doit être hiérarchisé et pensé dans le temps. Nous devons unir nos forces. Une précision, nous devons nous concentrer sur la Métropole.

Délibération 11 : Désignation de la direction générale est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michaël Delafosse présente aux membres du Conseil d'administration la délibération 12 qui concerne les dispositions transitoires pour la mission de direction générale déléguée, chargée de mettre en œuvre la préfiguration de l'EPCC sur la fin de l'année 2024. Elle sera assurée par la directrice générale de l'EPIC du Domaine d'O, mise à disposition à temps partiel par l'EPIC sur les fonctions de directrice générale déléguée. Monsieur le Maire Président remercie Madame Raphaële Fillon d'avoir accepté de nous accompagner. Elle a travaillé dans de nombreux grands établissements comme l'Institut Lumière à Lyon.

Délibération 12 : Dispositions transitoires pour la direction générale déléguée adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michaël Delafosse présente la délibération concernant l'autorisation donnée au Président d'effectuer des demandes de subventions.

Délibération 13 : Autorisation donnée au Président d'effectuer des demandes de subvention adoptée – Michaël Delafosse ne prend pas part au vote.

Michaël Delafosse présente la dernière délibération sur les délégations de signature.

Délibération 14 : Délégations de signature est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Michaël Delafosse remercie les membres du Conseil d'administration d'avoir été présents.

La séance est levée à 18h00

Annexe 2 - Texte de Jean Varela

Monsieur le Préfet,
Monsieur le Directeur régional des affaires culturelles,
Monsieur le Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole,
Monsieur le 1^{er} Vice-Président de la Métropole en charge des finances,
Monsieur le Vice-Président de la Métropole en charge de la Culture,
Madame la 1^{ère} adjointe de la Ville de Montpellier,
Madame la Maire adjointe de la Ville de Montpellier en charge de la Culture,
Madame l'adjointe de la Ville de Montpellier chargée de la Petite Enfance
Mesdames et Messieurs les administrateurs,
Chers Amis

Le 21 septembre 2013, sur cette même scène, un homme s'est avancé vers le micro. Cet homme avait grandi dans une maison sans livre et sans image, une maison ancrée dans la terre âpre de Colombières-sur-Orb, à quelques dizaines de kilomètres d'ici. Et le voilà qui venait, avec la souriante simplicité qu'il mettait à toute chose, inaugurer un théâtre qui portait son nom. Jean-Claude Carrière, enfant sans livre, posait ce jour-là, la dernière pierre d'une cathédrale dédiée aux mots.

Aujourd'hui c'est dans les pas de cet homme que je me place. Avec quelle humilité faut-il le dire... Avec quel sens de la disproportion... Jean-Claude Carrière, au théâtre, au cinéma, dans ses livres, bâtissait des citadelles de mots. Moi, acteur, je me suis appliqué du mieux possible à dire ceux des autres, y compris les siens parfois. Et pourtant, si j'ose cette filiation –car c'est ainsi que peu à peu m'est apparue notre amitié : une relation quasi-filiale- c'est que, moi aussi, j'ai grandi dans une maison sans livre et sans image. Moi aussi je suis passé du brouhaha familial à l'éblouissement des grands textes.

Et, onze ans après, venant après lui sur cette scène, je ne peux m'empêcher d'y voir bien plus qu'une coïncidence. Certes, dire que nous avons été, lui et moi, des enfants de l'école de la République, c'est une évidence. Encore une fois, toute déférence gardée, tout sens de la proportion scrupuleusement maintenu : je ne prétends certes pas à l'auréole de prestige que confère Normale Sup à un gamin de 17 ans. Mais il y a plus, dans nos parcours, qu'une énième illustration des grandeurs et mérites des instituteurs, pour jamais hussards noirs de la République. Beaucoup –et heureusement- ont eu, comme Albert Camus, leur M. Germain.

Mais au-delà de cet hommage à l'école, je crois profondément que nous sommes avec Jean-Claude, les héritiers d'un mouvement plus vaste. Un mouvement qui irrigue mystérieusement ce pays. Ce pays, je veux dire la France mais plus particulièrement peut-être cette terre-ci, la nôtre qu'on appelle Occitanie ou Languedoc. Car il y a peu d'endroit du monde où politique et culture sont à ce point liées.

Je vous épargnerai la longue saga des relations entre pouvoir et culture. Comment, regardant chez les Médicis, François I^{er} fit de la beauté un instrument de gouvernement. Je ne vous redirai pas que, s'il n'avait hébergé Molière à Pézenas, on n'aurait plus aucun souvenir de qui fut le Prince de Conti, pourtant frère du Grand Condé. Simplement je ne résiste pas au plaisir de citer André Malraux, inaugurant en 1964 à Bourges la première maison de la Culture : « *Ce qui est la racine de la culture, c'est que la civilisation qui est la nôtre et qui, même dans des pays en partie religieux, n'est plus une civilisation religieuse, laisse l'homme seul en face de son destin et du sens de sa vie. Et ce qu'on appelle la culture, c'est l'ensemble des réponses mystérieuses que peut se faire un homme lorsqu'il regarde dans une glace ce que sera son visage de mort* ».

Mais laissons Malraux à ses obsessions d'éternité. Bien plus que de mort, c'est de vie qu'il s'agit dans ce théâtre. Une vie que jalonnent tant de figures : Jean Vilar parti de Sète pour créer le festival d'Avignon et imposer une certaine idée du théâtre de service public. André

Crocq installant Shakespeare à Pézenas pour l'apprentissage de jeunes comédiens. Gabriel Monnet, illustre figure de proue de la décentralisation culturelle, mort à Montpellier. Gérard Saumade enfin découvrant ce Domaine d'O et ayant cette formidable intuition : ce lieu pouvait, devait être autre chose qu'un admirable jardin aux portes de la ville.

C'est ainsi que, de la volonté d'un politique, de l'imagination d'un saltimbanque, Daniel Bedos, de la présence complice de son président à vie Jean-Claude Carrière, est né le Printemps des Comédiens que j'ai l'honneur de diriger depuis 13 ans. Là aussi je vous épargnerai la longue liste des gloires du théâtre qui ont joué ou mis en scène, devant la façade du château d'abord, dans l'amphithéâtre ou le Bassin ensuite. Quelques uns quand même... Michel Bouquet, Laurent Terzieff, Ariane Mnouchkine, la Comédie Française, Peter Brook, Julie Deliquet, Thomas Ostermeier, Julien Gosselin, Caroline Nguyen..

Et puis les musiques des deux rives de la Méditerranée avec Arabesques, mais aussi toutes les musiques du Nouveau Festival de Radio France et Montpellier ou les airs du répertoire lyriques des Folies d'O en écho aux écrans blancs des Nuits d'O sans oublier les arts de la piste avec Ekilibr et Saperlipopette qui forma tant de générations de spectateurs.

Et aujourd'hui nous voici dans cette salle devenue, toujours par cette même volonté politique, lieu de création, Cité européenne du théâtre, irradiant loin et puissamment les lignes de force qui traversent le théâtre aujourd'hui, de Romeo Castellucci à Ivo Van Hove.

Je ne peux m'empêcher de voir là, la parfaite illustration de ce que j'essayais de décrire : la politique sans la culture se réduit vite à des bilans comptables mais la culture sans la politique n'existe plus ou si peu... A nous tous, ici dans ce conseil d'administration, d'entretenir ce lien ténu, toujours remis en question. Et pourtant vital...

Quelques 40 ans après, Monsieur le Maire Président, en décidant la création de la Cité européenne du théâtre et des arts associés vous poursuivez avec le concours de l'État, l'intuition originelle de Gérard Saumade pour la porter plus loin, plus haut, certainement à la dimension aujourd'hui de la Métropole que vous présidez.

Vous me faites l'honneur d'envisager de m'en confier la direction ; cependant nous le savons d'expérience, le théâtre étant l'art du collectif, il est essentiel qu'une direction fédère ses équipes autour d'enjeux artistiques forts. Elle doit les partager avec chacun. Tous les collaborateurs et collaboratrices doivent se sentir valorisés à la place qui est la leur – qu'il s'agisse de l'artisanat du théâtre, de sa technique ou de son administration. Le spectacle vivant est une œuvre collective, le fruit d'un travail commun. Cette dimension lui est consubstantielle. Avec Raphaële Fillon, directrice déléguée, dont je salue avec enthousiasme la prise de fonction, nous nous emploierons à faire en sorte que soient respectés chacun des métiers indispensables au bon fonctionnement d'une institution telle que le Domaine d'O. Nous nous appuierons sur l'expertise des services de l'État, et je tiens, Monsieur le Préfet à vous dire combien l'engagement des personnels de la DRAC, et des services centraux du Ministère est immense et sans faille, je tiens également, Monsieur le Directeur Général de la Ville et de la Métropole à vous dire combien les échanges quotidiens avec la Direction de la Culture sont précieux et indispensable pour nous.

Notre vision pour le Domaine d'O est politique, au sens que nous avons déjà indiqué : il vise à inscrire le théâtre dans la cité, avec et pour les citoyens, dans un souci renouvelé d'écoresponsabilité.

Notre vision pour le Domaine est urbaine. Le Domaine d'O, Laboratoire du territoire, est un outil de transformation de la Ville. Car la « cité de demain » telle que nous la concevons est à la fois le symbole d'un territoire et le lieu où s'expérimentent des modes nouveaux et féconds du « vivre-ensemble ».

Notre projet pour le Domaine d'O est social et humain. Dans cette optique, notre conviction est que le Domaine d'O est le lieu pour les montpellierains de se réapproprier des droits culturels : ces derniers trouvent en lui leur espace de déploiement, quel nous nous proposons d'étendre à l'année entière.

Notre projet pour le Domaine d'O est économique. C'est l'occasion de proposer un modèle de développement enrichi. S'il reposera toujours sur l'intérêt général, ce modèle doit aujourd'hui être en mesure d'intégrer des moyens financiers privés à la hauteur des enjeux, les collectivités et l'État ne pouvant y parvenir seuls.

Notre projet pour le Domaine est artistique : Le Laboratoire doit être l'occasion de faire de Montpellier la Cité européenne du théâtre, en assurant une continuité de la programmation artistique tout au long de l'année.

Ce continuum d'activité d'une saison déployée ici au Domaine mais également en complicité avec d'autres institutions comme nous le ferons dès cet automne avec le CDN – Théâtre des 13 vents, la Scène Nationale de Sète, le Théâtre Jean Vilar, ou comme nous l'avons fait la saison passée avec les territoires ruraux en allant porter la parole de Gisèle Halimi en biterrois, en piscénois, en cœur d'Hérault et au pied du Pic Saint Loup.

Quelle joie de permettre à des publics de découvrir le merveilleux théâtre à l'italienne qu'est l'Opéra Comédie et quelle joie de permettre aux spectateurs assidus de ce théâtre de le faire connaître aux nouvelles générations de leur entourage. La saison du Domaine d'O investira ce théâtre.

Une saison ponctuée de temps forts : Saperlipopette pour le jeune public et la famille sera à redynamiser, peut-être à réinventer et n'aura pleinement trouvé sa légitimité que s'il est le point d'acmé d'une saison à l'année dédiée aux publics de demain. Le Printemps des Comédiens continuera à présenter un état possible du théâtre en France et en Europe, pour affirmer, oui, que le théâtre ce n'est pas ça ou ça, mais ça et ça. Des grands textes du répertoire, des performances, des arts mêlés, des artistes confirmés et des talents de demain. Nous resterons en alerte avec le WarmUp pour détecter les frémissements d'un début de parcours artistique et les porter à ébullition. Nous continuerons à développer les productions déléguées, elles sont nécessaires pour que l'ensemble de la maison se mette en mouvement. Comme nous l'avons fait avec Persona/Après la répétition et Bérénice qui tournent actuellement en France et en Europe et portent haut les couleurs de notre ville et les savoirs faire de nos équipes. D'ici quelques semaines, nous vous soumettrons un programme pluriannuel de productions. Le réseau de théâtres partenaires que nous avons constitué au niveau national et européen sera à nos côtés. Nous candidaterons en binôme avec la Chartreuse de Villeneuve lez Avignon (Centre national des écritures du spectacle) pour obtenir le nouveau label du Ministère de la Culture : Pôle européen de production.

Le Domaine d'O c'est le lieu de l'hospitalité pour d'autres aventures artistiques, Arabesque, Radio France, Folies Lyriques. Il s'agira d'engager une conversation avec ses festivals afin que le Domaine ne soit pas simplement considéré comme un lieu d'accueil mais comme un véritable partenaire. On pourra ainsi par exemple, imaginer des échos entre la programmation Jazz de Radio France et celle que nous portons ici. Il s'agit en fait de renforcer ou peut-être même de créer une identité artistique au Domaine d'O.

Nous avons souvent pensé que le Printemps des Comédiens devait rendre à la ville ce que la ville lui avait apporté. Nous nous sommes naturellement engagés dans la formation et la transmission des savoirs faire et des savoirs. Le Domaine d'O amplifiera ces missions : maintien du Printemps des Collégiens porté par le Département de l'Hérault et l'IRCL, développement de la formation professionnelle en partenariat avec l'AFDAS, poursuite du projet de CFA porté en partenariat avec la CCI de l'Hérault afin de répondre notamment au fort développement de la filière audiovisuelle et cinéma sur le territoire.

Enfin que dans ce jardin du Domaine d'O, dessiné selon les préceptes des italiens de la Renaissance comme un univers en taille réduite, résonne à nos esprits ce que le plus célèbre des étudiants de notre faculté de Médecine, Rabelais, a confié comme mission à Pantagruel

et Panurge : ouvrir le puits et abîme d'encyclopédie. Débats, controverses, conférences, agoras, pour allumer des flambeaux dans les esprits et combattre les forces de la nuit, oui qu'ici les pins et les oliviers séculaires, les arbousiers, les cyprès, les aubépines soient les témoins de cette effervescence de la pensée.

Je ne sais pas comment les aubépines ont bouleversé Proust et je ne sais pas comment les printemps de mon enfance m'ont secoué et je ne sais pas pourquoi.

Ce que je sais, c'est qu'il faut ouvrir des lieux à la rencontre des consciences humaines.

Faire place, jour après jour, à toutes les œuvres, toutes les idées, tous les témoignages dignes des hommes, à tous les hommes dignes d'eux-mêmes.

Ce n'est pas la moindre des gageures dans un monde habitué à se taire et à se tourner le dos. Oui, si notre vie quotidienne n'est informée que par les critères qui court dans les rues, qui court dans les journaux, qui court dans les médias aujourd'hui, elle ne se rafraichira pas beaucoup, cette vie, elle ne grandira pas beaucoup.

Si elle n'est pas informée par la façon dont Cézanne regardait et travaillait la lumière sur la montagne immobile, si elle n'est pas réévaluée par la façon dont Bach, Mozart, les grands chanteurs, les grands acteurs créés, alors ces valeurs, comme depuis des siècles, des millénaires, ne serviront à rien. Elles seront dans la marge. L'ornement d'une société, l'ornement d'une existence, la conversation entre la poire et le fromage, mais elles ne serviront à rien, elles ne changeront rien.

Le théâtre est ce lieu extraordinaire où s'expérimente les relations des uns avec les autres, des uns par les autres.

C'est ici que peuvent s'explorer les expérimentations de liens nouveaux, de langages nouveaux, des rafraichissements de la pensée. C'est au théâtre qu'on peut rire et pleurer, se défaire et se refaire et c'est au Domaine d'O que nous pourrons ensemble affirmer que oui la pensée est le plus grand divertissement pour l'homme.